



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

Vingtième session ordinaire  
Paris, 2 décembre 1986

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session par le Président
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Adoption du projet de compte rendu de la sixième session extraordinaire du Conseil du 29 septembre 1986 (document C(Extr.)/VI/1 Prov.)
4. Documentation sur la situation actuelle, les problèmes qui se posent et les progrès réalisés dans les domaines législatif, administratif et technique :
  - (a) Rapports écrits des représentants des Etats (Etats membres et Etats observateurs) et des organisations intergouvernementales (document C/XX/4)
  - (b) Renseignements réunis par le Bureau de l'Union sur la situation de la protection dans les Etats membres et de la coopération entre ces Etats (documents C/XX/5, C/XX/6, C/XX/7 et C/XX/8)
5. Compte rendu du président sur les travaux des trente-troisième et trente-quatrième sessions du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, de recommandations préparées par ce comité

---

La session se tiendra au Palais des Congrès, Porte Maillot, à Paris, dans la salle de réunion 61, niveau 6, et s'ouvrira le mardi 2 décembre 1986 à 9h30.

6. Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1985 (document C/XX/2); rapport complémentaire sur les activités de 1986
7. Rapport du Secrétaire général sur sa gestion et sur la situation financière de l'Union en 1985 (document C/XX/3)
8. Rapport concernant la vérification des comptes de l'année 1985 (document C/XX/3, annexe B)
9. Désignation d'un vérificateur des comptes (document C/XX/12)
10. Etat d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique (document C/XX/9)
11. Etat d'avancement des travaux du Comité technique et des groupes de travail techniques (document C/XX/10)
12. Calendrier des réunions pour 1987 (document C/XX/11)
13. Election du nouveau Président du Conseil
14. Election du nouveau Vice-président du Conseil
15. Election du nouveau Président du Comité technique
16. Election du nouveau Vice-président du Comité technique
17. Election du nouveau Président du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
18. Toute autre question dont l'inscription est proposée et acceptée lors de l'examen du projet d'ordre du jour
19. Clôture de la première partie de la session par le Président
20. Deuxième partie de la session - Symposium de 1986 (voir programme spécial)

[Fin du document]